

Département de l'Ariège
Commune de FERRIERES SUR ARIEGE
09000

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil quinze et le vingt trois novembre, à 18 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur HOYER Paul, Maire de la Commune.

Présents : BERNARD Jean-Luc, BILLAUD Philippe, BORDEAU Enguerrand, CABALLERO Alain, CATHALA Jean-Marc, DOUMENC-CAUBERE Martine, GRANIER Jean-Paul, HOYER Paul, PAULY Jean-Paul, RODRIGO Martine, THOMAS Martine, THOMAS Pascal.

Absent: PEREIRA Jean-Claude.

Secrétaire de séance : BERNARD Jean-Luc

Date de la convocation : le 12 novembre 2015.

OBJET :
**MISE EN VENTE DE TERRAINS APPARTENANT AU DOMAINE
PRIVÉ DE LA COMMUNE CADASTRÉS AC 116 ET AD 29**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le terrain cadastré AD 29, situé au Cavalier avait été acquis par la municipalité précédente pour assurer la création d'un nouveau cimetière. Cependant, ce projet n'a pu aboutir, ce terrain ayant été entre temps, classé en zone rouge du PPR (glissement de terrain), toute construction étant devenue interdite.

La parcelle cadastrée AC 116 située à La Plaine, en bordure de voirie, est en pente et en partie boisée. Elle surplombe une habitation et est difficile d'accès, notamment pour assurer son entretien et son débroussaillage.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de mettre ces deux parcelles à la vente et de demander leur évaluation auprès des services fiscaux de l'État (France Domaine).

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE de mettre ces deux parcelles en vente et de demander leur évaluation auprès des services fiscaux de l'État (France Domaine).

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire certifie sous sa responsabilité,

le caractère exécutoire de cet acte le: **19 FEV. 2016**

Après dépôt en préfecture le:

Après publication ou notification le :

19 FEV. 2016



Le Maire,
Paul HOYER



Département de l'Ariège
Commune de FERRIERES SUR ARIEGE
09000

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil quinze et le vingt trois novembre, à 18 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur HOYER Paul, Maire de la Commune.

Présents : BERNARD Jean-Luc, BILLAUD Philippe, BORDEAU Enguerrand, CABALLERO Alain, CATHALA Jean-Marc, DOUMENC-CAUBERE Martine, GRANIER Jean-Paul, HOYER Paul, PAULY Jean-Paul, RODRIGO Martine, THOMAS Martine, THOMAS Pascal.

Absent: PEREIRA Jean-Claude.

Secrétaire de séance : BERNARD Jean-Luc

Date de la convocation : le 12 novembre 2015.

OBJET :
**PROPOSITION DE VENTE À LA COMMUNE D'UNE PARCELLE
PRIVÉE CADASTRÉE AB 170**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que dans le cadre du projet d'aménagement de la zone des commerces situés avenue du Bernet, Madame TARTEING Monique épouse FAURE propose de vendre sa parcelle de terrain cadastrée AB 170, sise avenue du Bernet et d'une contenance de 1 891 m² au prix de 94 550€ (quatre vingt quatorze mille cinq cent cinquante euros), soit 50€ (cinquante euros) le m².

Cette parcelle a été évaluée par les services fiscaux de l'État (France Domaine) au prix de 66 185 € (soixante six mille cent quatre vingt cinq euros), soit 35 € (trente cinq euros) le mètre carré.

Conseil Municipal,

Où l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE DE REFUSER la proposition de Madame FAURE au prix de 50€ (cinquante euros) le m², soit 94 550€ (quatre vingt quatorze mille cinq cent cinquante euros) la parcelle complète.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire certifie sous sa responsabilité,

le caractère exécutoire de cet acte le: **19 FEV. 2016**

Après dépôt en préfecture le:

Après publication ou notification le : **19 FEV. 2016**



Le Maire,
Paul HOYER



Département de l'Ariège
Commune de FERRIERES SUR ARIEGE
09000

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil quinze et le vingt trois novembre, à 18 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur HOYER Paul, Maire de la Commune.

Présents : BERNARD Jean-Luc, BILLAUD Philippe, BORDEAU Enguerrand, CABALLERO Alain, CATHALA Jean-Marc, DOUMENC-CAUBERE Martine, GRANIER Jean-Paul, HOYER Paul, PAULY Jean-Paul, RODRIGO Martine, THOMAS Martine, THOMAS Pascal.

Absent: PEREIRA Jean-Claude.

Secrétaire de séance : BERNARD Jean-Luc

Date de la convocation : le 12 novembre 2015.

OBJET :
DEMANDE DE SUBVENTION DU L.P JEAN DURROUX

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Lycée Professionnel Jean Durroux a fait une demande de subvention d'un montant de 300 € (trois cents euros) auprès de la commune, pour l'achat de matériel dans le cadre d'un atelier photographique.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité,

DECIDE de reporter l'examen de cette demande au vote du budget primitif de 2016.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le Maire certifie sous sa responsabilité,

le caractère exécutoire de cet acte le: **19 FEV. 2016**

Après dépôt en préfecture le:

Après publication ou notification le : **19 FEV. 2016**

Le Maire,
Paul HOYER

